

OFFICIAL RULES ([SEE FRENCH VERSION BELOW](#))

---

**Competition** Official Name: “Anno 1800 Console Edition - Xbox Custom Controller Giveaway”

Dates to enter: 16 March 2023 at 18:00 – 23 March 2023 at 18:00 Europe/Paris

---

**Product / Service promoted** ANNO 1800

---

**Sponsor** Ubisoft EMEA, Ubisoft EMEA SAS, 2 Avenue Pasteur, Saint-Mandé, France, 94160

---

**Territory** Worldwide

---

**Age** The Competition is open only to legal residents of the Territory who are at least 16 years old at the time of entry

---

**How to enter**

- RT THE TWITTER POST
- TAG A FRIEND IN COMMENTS WITH THE FOLLOWING HASHTAG: #ANNO1800FREEWEEKGIVEAWAY AND GIVE A REASON WHY THEY SHOULD TRY THE GAME
- 

ONLY ONE ENTRY PER PERSON WILL BE ACCEPTED.

---

**Winners selection & notification process** Sponsor will select 2 winners (the “Winners”) among all Entries meeting the Competition requirements, as follows:

- There will be only one selection made. As we make 2 people win, we select a person at random and we also make the person/friend who was tagged win

Winners will be notified, as applicable, by direct/private message on the social media channel used to enter the Competition, within thirty (30) business days from the Winners selection process.

---

Only the Prizes listed below will be awarded in this Competition.

**Prizes**

- Prize 1: Xbox Custom Controller, 1000 €
- Prize 2: Xbox Custom Controller, 1000 €

---

***A PURCHASE WILL NOT INCREASE YOUR CHANCES OF WINNING.***

**THIS COMPETITION IS IN NO WAY SPONSORED, ENDORSED OR ADMINISTERED BY FACEBOOK, INSTAGRAM, TWITTER, YOUTUBE, TWITCH ANY OTHER SOCIAL MEDIA PLATFORM (“SOCIAL MEDIA PLATFORMS”).**

1. ELIGIBILITY:

Employees, officers, and directors of Sponsor and its affiliated companies, subsidiaries, licensees, franchisees, distributors, dealers, sales representatives, advertising and promotion agencies, and any and all other companies associated with the Competition (collectively, the “**Competition Entities**”), and each of their immediate families are not eligible to participate. Subject to all applicable federal, state, provincial, municipal, territorial and local laws, directives and regulations. VOID OUTSIDE OF THE TERRITORY AND WHERE PROHIBITED.

LIMIT: No other methods of entry will be accepted. By participating in the Competition, each Entrant, and Entrant’s parent/legal guardian, if Entrant is less than the age of majority in his/her country of primary residence, if applicable, (collectively “**Entrant**” or “**You**”) unconditionally accepts and agrees to comply with and abide by these Official Rules and the final and legally binding decisions of Sponsor. All entries are subject to verification by the Sponsor, which

will determine in its sole discretion what constitutes a valid entry. Entries that do not meet the requirements specified below or otherwise do not comply with the Official Rules herein may be disqualified.

2. PRIZES DETAILS:

All taxes on the Prizes are the winners' sole responsibility. Prizes are not transferable or redeemable for cash. Sponsor reserves the right to make equivalent substitutions as necessary. Prizes include shipping and handling costs to the Winners' residence, where applicable. Odds of winning a Prize depend on the total number of eligible entries received. The Sponsor will not replace any lost or stolen Prize.

Prizes are provided "as is". Entrants acknowledge that Competition Entities have neither made nor are in any manner responsible or liable for any warranty, representation or guarantee, express or implied, in fact or in law, relative to the Prizes.

By participating in the Competition, the Winners acknowledges that Competition Entities have not and will not obtain or provide insurance of any kind relating to the Prizes and that each Winner will be responsible for obtaining and paying for any life, travel, car, accident, property or other form of insurance relating to the Prizes.

3. WINNER NOTIFICATION:

Sponsor shall have no liability for any potential Prize notification not received by any potential Winner for any reason. In the event the Winner is a minor (where applicable), his or her parent or legal guardian must sign and return the documents described herein as necessary to claim a Prize, on behalf of the winning minor.

In the event of a dispute regarding who submitted an entry, the entry will be deemed submitted by the authorized account holder of the e-mail account specified in the entry or associated with the account used to enter the Competition, where applicable.

Failure to complete and return the documents in the time noted, or if Prize notification is undeliverable, will result in disqualification and an alternate potential Winner will be selected and notified, time permitting.

4. PUBLICITY RELEASE/ASSIGNMENT OF RIGHTS:

Acceptance of any Prize constitutes Winner's permission for the Entities to use Winner's entry materials, including video, name, pseudonym, photograph, likeness, voice, biographical information, statements and complete address (collectively, the "**Attributes**"), for advertising and/or publicity purposes worldwide and in all forms of media now known or hereafter devised, for five (5) years, without further compensation or authorization, and releases the Competition Entities from all claims arising out of the use of such Attributes.

If the Entrant is required to use a Ubisoft Account to enter the Competition, all materials submitted to Sponsor shall be considered as User Generated Contents in accordance with the [Ubisoft Terms of Use](#). In any event, all materials submitted to Sponsor shall become the sole property of Sponsor and will not be returned or acknowledged. As consideration for entering and participating in the Competition, Entrant agrees that Entrant shall relinquish any and all rights to the materials that Entrant submits. Submission of an entry grants the Sponsor and its agents the right to record, copy, publish, use, edit, exhibit, distribute, perform, merchandise, license, sublicense, adapt and/or modify such entry in any way, in any and all media, without limitation and without any compensation to the Entrant. Submission of an entry further constitutes the Entrant's consent to irrevocably assign and transfer to Sponsor any and all rights, title and interest in the entry, including, without limitation, all copyrights.

5. ENTRANT'S PERSONAL INFORMATION:

Sponsor collects and processes Entrants' personal data to allow their participation in the Competition and to send Prize(s) to Winner(s). The processing of Entrants' personal data is necessary to perform the contract they have entered into with Sponsor by accepting the Official Rules. Entrants' personal data will be accessible by Sponsor, its affiliates and sub-processors, and will be stored until the end of the Competition. If Entrants consent, their data may also be used for other purposes outside of the strict organization of the Competition and will be stored as long as Entrants agree to such uses.

Sponsor may transfer their personal data to non-European countries that ensure an adequate level of protection according to the EU Commission or within the framework of the standard data protection clauses adopted by the EU Commission [here](#).

Entrants can withdraw their consent at any time, request a copy, the deletion or rectification of their data, object to or request the restriction of their processing, and/or receive their information in portable form by contacting Sponsor's data protection officers [here](#).

After contacting Sponsor's data protection officers, if Entrants are not satisfied with the way Sponsor handled their request, Entrants may address a complaint to the regulatory authority of their country.

#### 6. PROHIBITED ACTIONS & DISQUALIFICATION:

Sponsor reserves the right in its sole discretion to disqualify any Entrant who is found to be tampering with the entry process, the operation of the Competition or to be acting in violation of these Official Rules.

During the Competition, Sponsor may, at its own discretion warn, disqualify or ban any Entrant, without prejudice for the Entrant, that notably (without limitation):

- Registers to the Competition with multiple accounts;
- Colludes with other Entrants to create an unfair advantage;
- Uses any kind of cheats or hack;
- Does not comply in full with the current Official Rules;
- Is acting, in Sponsor's estimation, in an unsportsman-like or disruptive manner, or with the intent to disrupt or undermine the legitimate operation of the Competition or has, during and/or prior the Competition, a behavior which, in Sponsor's estimation, is unlawful, harmful, abusive, harassing, threatening, malicious, defamatory, libelous, untruthful, pornographic, pedophilic, obscene, vulgar, racist, xenophobic, liable to incite hatred, sexually explicit, violent, contrary to morality, is or could be detrimental to the image of Sponsor and/or of any Competition Entity and/or of any third party associated with this Competition or is in any other way unacceptable.

Entrant moreover agrees that Entrant shall not submit an Entry that contains (i) disparaging or obscene language, photographs or film (ii) nudity (iii) trademarks, copyrights and/or logos not belonging to Entrant and/or (iv) language, photos or film that is injurious to a third party and/or may damage a third party's reputation. Entrant acknowledges that Sponsor expressly conditions its acceptance of Entrant's submission on Entrant's agreement of the foregoing, and if it is discovered that Entrant has violated such agreement, Sponsor reserves the right to disqualify Entrant's submission.

Any entry deemed by Sponsor, in its sole discretion, to have been made on another's behalf by any other individuals or any other entity will be declared invalid and disqualified for this Competition. In the event a dispute regarding the identity of the individual who actually submitted an entry cannot be resolved to Sponsor's satisfaction, the affected entry will be deemed ineligible.

No incomplete, forged, software-generated or other automated multiple entries will be accepted.

#### 7. CANCELLATION:

Sponsor reserves the right to cancel or modify the Competition if fraud or technical failures destroy the integrity of the Competition, or for any other legitimate reason, as determined by the Sponsor, in its sole discretion, and to award the Prizes based on eligible entries received prior to the cancellation.

#### 8. ENTRANT REPRESENTATIONS, WARRANTIES AND INDEMNIFICATION:

Entrant represents and warrants to Sponsor that his/her entry is, where applicable, (i) completely the original work of the Entrant and/or was written, created or filmed solely by the Entrant, (ii) not copied from any other source or previously broadcast or otherwise distributed or disseminated in any media or format, and (iii) not in violation of or conflict with the trademark, copyright, rights of privacy, rights of publicity or any other rights, of any kind or nature, of any other person or entity. ENTRANT AGREES TO INDEMNIFY, DEFEND, AND HOLD HARMLESS SPONSOR, THE COMPETITION ENTITIES, SOCIAL MEDIA PLATFORMS AND ANY THIRD PARTIES AFFILIATED OR ASSOCIATED WITH THE DEVELOPMENT AND EXECUTION OF THIS COMPETITION, FROM ANY AND ALL CLAIMS, DAMAGES AND LIABILITIES ASSERTED AGAINST THE SPONSOR, THE COMPETITION ENTITIES, AND THE THIRD PARTIES BY REASON OF ENTRANT'S PARTICIPATION IN THIS COMPETITION, INCLUDING WITHOUT LIMITATION (A) ANY BREACH OF THE ABOVE REPRESENTATIONS (B) CLAIMS FOR INJURY, LOSS OR DAMAGE OF ANY KIND RESULTING FROM PARTICIPATION IN THIS COMPETITION OR ACCEPTANCE, USE OR LOSS OF ANY PRIZE AND (C) CLAIMS BASED ON RIGHTS OF PRIVACY, RIGHTS OF PUBLICITY, FALSE LIGHT, DEFAMATION, COPYRIGHT AND/OR TRADEMARK INFRINGEMENT RELATING TO THE SUBMISSION OR EXPLOITATION OF THE ENTRANT'S CONCEPT.

9. LIMITATION OF LIABILITY:

Sponsor, the Competition Entities, Social Media Platforms and any third parties associated or affiliated with the development and execution of this Competition are not responsible for problems downloading or uploading of any Competition-related information to or from the website or for any other technical malfunctions of electronic equipment, computer on-line systems, servers, or providers, etc. that would prevent an entrant from submitting an entry or receive notifications from Sponsor or for any other mis(directed)communication which may limit an entrant's ability to participate in this Competition.

TO THE EXTENT AUTHORIZED BY APPLICABLE LAW, ENTRANT HEREBY RELEASES SPONSOR, THE COMPETITION ENTITIES, SOCIAL MEDIA PLATFORMS AND ANY OTHER THIRD PARTIES AFFILIATED OR ASSOCIATED WITH THE DEVELOPMENT AND EXECUTION OF THIS COMPETITION FROM ANY AND ALL CLAIMS DAMAGES, LIABILITIES AND ACTIONS ("CLAIMS") WHICH MAY BE CAUSED, DIRECTLY OR INDIRECTLY, IN WHOLE OR IN PART, FROM ENTRANT'S PARTICIPATION IN THE COMPETITION, INCLUDING WITHOUT LIMITATION CLAIMS ARISING FROM: (I) TECHNICAL FAILURES OF ANY KIND, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO THE MALFUNCTIONING OF ANY COMPUTER, CABLE, NETWORK, HARDWARE OR SOFTWARE; (II) THE UNAVAILABILITY OR INACCESSIBILITY OF ANY TRANSMISSIONS OR TELEPHONE OR INTERNET SERVICE; (III) UNAUTHORIZED HUMAN INTERVENTION IN ANY PART OF THE ENTRY PROCESS OR THE COMPETITION; (IV) ELECTRONIC OR HUMAN ERROR WHICH MAY OCCUR IN THE ADMINISTRATION OF THE COMPETITION OR THE PROCESSING OF ENTRIES; (V) ANY INJURY OR DAMAGE TO PERSONS OR PROPERTY, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO ENTRANT'S COMPUTER, HARDWARE OR SOFTWARE; (VI) RIGHTS OF PRIVACY, RIGHTS OF PUBLICITY, FALSE LIGHT, DEFAMATION, COPYRIGHT AND/OR TRADEMARK INFRINGEMENT RELATED TO ENTRANT'S SUBMISSION; AND (VII) ENTRANT'S ACCEPTANCE, USE OR LOSS OF ANY PRIZE. SOME JURISDICTIONS DO NOT ALLOW THE LIMITATION OR EXCLUSION OF LIABILITY FOR INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES; THEREFORE THE ABOVE LIMITATIONS OR EXCLUSIONS MAY NOT APPLY TO ENTRANT IN WHOLE OR IN PART.

10. CONTACT:

You may contact us at <https://support.ubi.com> or by mail at the Sponsor's address abovementioned should you have any question regarding this Competition.

11. DISPUTES:

Applicable Law. Except where prohibited, you agree that all issues concerning these Official Rules and the Competition shall be governed by the laws of France, without giving effect to any choice of law or conflict of law rules. Notwithstanding the foregoing, you additionally enjoy the protection afforded to you by mandatory provisions of the law of your country of residence.

Jurisdiction. Except where prohibited, you agree that any and all disputes, claims and causes of action arising out of this Competition or any Prize awarded shall be resolved individually, without resort to any form of class action. By participating in the Competition, you agree to submit any formal dispute to the non-exclusive jurisdiction of the courts of Paris, France, when the Sponsor is a French entity, or to the jurisdiction of the country where the Sponsor has its registered headquarters.

For Residents of Quebec Only. Any litigation respecting the conduct of organizing a publicity contest may be submitted to the Régie des alcools, des courses for a ruling. Any litigation respecting the awarding of a Prize may be submitted to the Régie only for the purpose of helping the parties reach a settlement.

12. ADDITIONAL TERMS:

The use of any Prize manufacturer or venue, name or trademark in connection with any of the Prizes is solely for the purpose of describing such Prize, and is not intended to suggest any affiliation or sponsorship. The invalidity or unenforceability of any provision of these rules shall not affect the validity or enforceability of any other provision and these rules shall otherwise remain in effect. Nothing in these Official Rules shall be deemed to exclude or restrict any of the winner's or the entrant's statutory rights as a consumer.

## RÈGLEMENT OFFICIEL

---

<b>Concours</b>	Nom officiel : « Anno 1800 Console Edition - Xbox Custom Controller Giveaway » Dates de participation : 16 mars 2023 18h00 – 23 mars 2023 18h00 Heure de Paris
<b>Produit / Service concerné</b>	ANNO 1800
<b>Sponsor</b>	Ubisoft EMEA, Ubisoft EMEA SAS, 2 avenue Pasteur, 94160 Saint-Mandé, France
<b>Territoire</b>	Monde entier
<b>Âge</b>	Le Concours est ouvert uniquement aux résidents légaux du Territoire âgés d'au moins 16 ans au moment de leur participation.
<b>Comment participer</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• RETWEETER LE POST TWITTER</li><li>• TAGUER UN(E) AMI(E) DANS LES COMMENTAIRES AVEC LE HASHTAG SUIVANT : #ANNO1800FREEWEEKGIVEAWAY ET DONNER UNE RAISON POUR LAQUELLE IL(ELLE) DEVRAIT ESSAYER LE JEU</li></ul> UNE SEULE PARTICIPATION PAR PERSONNE SERA ACCEPTEE.
<b>Processus de sélection et de notification des gagnants</b>	<p>Le Sponsor sélectionnera 2 gagnants (les « Gagnants ») parmi toutes les Participations répondant aux exigences du Concours, de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Une seule sélection sera réalisée. Dans la mesure où nous faisons gagner 2 personnes, nous choisissons une personne au hasard et nous faisons également gagner la personne/l'ami(e) qui a été tagué(e).</li></ul> <p>Les Gagnants seront informés, le cas échéant, par message direct/privé sur le réseau social utilisé pour participer au Concours, dans les 30 (trente) jours ouvrables suivant le processus de sélection des Gagnants.</p>
<b>Prix</b>	Seuls les Prix listés ci-dessous seront attribués dans le cadre du présent Concours. <ul style="list-style-type: none"><li>• Prix 1 : Xbox Custom Controller, 1 000 €</li><li>• Prix 2 : Xbox Custom Controller, 1 000 €</li></ul>

---

**AUCUN ACHAT N'AUGMENTERA VOS CHANCES DE GAIN.**

**LE PRÉSENT CONCOURS N'EST EN AUCUN CAS SPONSORISÉ, RECONNU OU GÉRÉ PAR FACEBOOK, INSTAGRAM, TWITTER, YOUTUBE, TWITCH OU TOUTE AUTRE PLATEFORME DE RÉSEAUX SOCIAUX (LES « PLATEFORMES DE RÉSEAUX SOCIAUX »).**

### 1. ÉLIGIBILITÉ :

Les salariés, cadres et administrateurs du Sponsor et de chacune de ses sociétés affiliées, filiales, licenciés, franchisés, distributeurs, concessionnaires, représentants commerciaux, agences publicitaires et de promotion, ainsi que de toute autre société associée au Concours (collectivement les « **Entités du Concours** »), ainsi que chacun des membres de leur famille immédiate, ne sont pas autorisés à participer. Sous réserve de l'ensemble des lois, directives et règles applicables au niveau fédéral, national, provincial, municipal, territorial et local. NUL EN DEHORS DU TERRITOIRE ET DANS LES LIEUX OÙ LE CONCOURS EST INTERDIT.

LIMITE : Aucun autre mode de participation n'est accepté. En participant au Concours, chaque Participant, et le parent/tuteur légal du Participant, lorsque le Participant est une personne mineure dans son pays de résidence principale, le cas échéant, (collectivement le « **Participant** » ou « **Vous** ») s'engage à accepter, à respecter et à se soumettre sans réserve au présent Règlement Officiel ainsi qu'aux décisions du Sponsor, décisions qui seront définitives et exécutoires. Toutes les participations sont soumises à une vérification par le Sponsor, qui déterminera à son entière discrétion ce qui constitue une participation valide. Les participations qui ne remplissent pas les exigences spécifiées ci-dessous ou qui ne respectent pas le présent Règlement Officiel sont susceptibles d'être disqualifiées.

## 2. DÉTAILS DES PRIX :

Toutes les taxes afférentes aux Prix sont à l'unique charge des gagnants. Les Prix ne pourront être cédés ou échangés contre de l'argent. Le Sponsor se réserve le droit de procéder à des substitutions équivalentes si nécessaire. Les Prix comprennent les frais d'expédition et de transport jusqu'au domicile des Gagnants, le cas échéant. Les chances de gagner un Prix dépendent du nombre total de participations éligibles. Le Sponsor ne remplacera aucun Prix perdu ou volé.

Les Prix sont fournis « en l'état ». Les Participants reconnaissent que les Entités du Concours ne sont en aucun cas responsables de toute garantie, déclaration ou caution, explicite ou implicite, de fait ou de droit, concernant les Prix.

En participant au Concours, les Gagnants reconnaissent que les Entités du Concours n'ont pas obtenu ni fourni, et n'obtiendront pas ni ne fourniront, une quelconque assurance relative aux Prix et que chaque Gagnant sera responsable de l'obtention et du paiement de toute assurance vie, de déplacement, automobile, accident, sur les biens ou autre forme d'assurance relative aux Prix.

## 3. NOTIFICATION AUX GAGNANTS :

Le Sponsor ne saurait être tenu responsable pour tout défaut de réception de la notification du Prix potentiel par un Gagnant potentiel pour quelque raison que ce soit. Lorsque le Gagnant est mineur (le cas échéant), ses parents ou tuteurs légaux devront signer et renvoyer les documents décrits dans les présentes, afin de réclamer un Prix pour le compte du gagnant mineur.

En cas de litige concernant l'identité de la personne qui a déposé une participation, la participation sera réputée avoir été déposée par le titulaire agréé du compte associé à l'adresse e-mail spécifiée dans la participation, ou du compte utilisé pour participer au Concours, le cas échéant.

La non-transmission des documents complétés dans les délais impartis, ou l'impossibilité de transmettre la notification du Prix, entraîneront la disqualification du candidat et un autre Gagnant potentiel sera sélectionné et informé, si les délais le permettent.

## 4. AUTORISATION DE PUBLICITÉ/CESSION DES DROITS :

L'acceptation d'un quelconque Prix constitue une permission octroyée par le Gagnant aux Entités du Concours quant à l'utilisation des éléments de participation du Gagnant, notamment les vidéos, le nom, le pseudonyme, la photographie, le portrait, la voix, les informations biographiques, les déclarations et l'adresse complète (ci-après collectivement les « **Attributs** ») à des fins publicitaires et/ou promotionnelles dans le monde entier et sous tous les formats existants à ce jour ou conçus ultérieurement, pour une durée de 5 (cinq) ans, sans autre compensation ou autorisation et elle dégage les Entités du Concours de toute réclamation découlant de l'utilisation desdits Attributs.

S'il est demandé au Participant d'utiliser un Compte Ubisoft pour participer au Concours, tout élément soumis au Sponsor sera considéré comme du Contenu généré par l'utilisateur, conformément aux [Conditions générales d'utilisation d'Ubisoft](#). Dans tous les cas, tout élément soumis au Sponsor devient la seule propriété du Sponsor ; il ne sera pas restitué et ne fera pas l'objet d'un accusé de réception. En contrepartie de sa participation au Concours, le Participant reconnaît renoncer à l'ensemble de ses droits sur les éléments qu'il soumet. La soumission d'une participation octroie au Sponsor et à ses agents le droit d'enregistrer, copier, publier, utiliser, éditer, exposer, distribuer, exécuter, commercialiser, adapter, modifier et/ou concéder toute licence ou sous-licence de ladite participation d'une quelconque façon, sur un quelconque support, sans limitation et sans compensation pour le Participant. La soumission d'une participation implique également le consentement du Participant à céder et transférer irrévocablement au Sponsor tout droit, titre et intérêt dans la participation, notamment, mais non limitativement, tout droit d'auteur.

## 5. INFORMATIONS PERSONNELLES DU PARTICIPANT :

Le Sponsor collecte et traite les données à caractère personnel des Participants afin de permettre leur participation au Concours et l'envoi de leur(s) Prix au(x) Gagnant(s). Le traitement des données à caractère personnel des Participants est nécessaire à l'exécution du contrat qu'ils ont conclu avec le Sponsor en acceptant le Règlement Officiel. Les données à caractère personnel des Participants seront accessibles par le Sponsor, ses sociétés affiliées et ses sous-traitants, et seront stockées jusqu'à la fin du Concours. Si les Participants y consentent, leurs données pourront également être utilisées à d'autres fins, en dehors de la stricte organisation du Concours et seront stockées aussi longtemps que les Participants consentiront auxdits usages.

Le Sponsor pourra transférer ses données à caractère personnel vers des pays non européens garantissant un niveau de protection adéquat selon la Commission européenne ou dans le cadre des clauses contractuelles types adoptées par la Commission européenne en matière de protection des données, consultables [ici](#).

Les Participants peuvent retirer leur consentement à tout moment, demander la copie, la suppression ou la rectification de leurs données, s'opposer à leur traitement ou en demander la restriction et/ou demander la portabilité de leurs informations en contactant les délégués à la protection des données du Sponsor en cliquant [ici](#). Après avoir contacté les délégués à la protection des données du Sponsor, si les Participants ne sont pas satisfaits de la façon dont le Sponsor a traité leur demande, les Participants peuvent adresser une réclamation à l'organisme de réglementation de leur pays.

## 6. PRATIQUES INTERDITES ET DISQUALIFICATION :

Le Sponsor se réserve le droit à son entière discrétion de disqualifier tout Participant surpris à falsifier le processus de participation ou le déroulement du Concours ou à agir en violation du présent Règlement Officiel.

Pendant le Concours, le Sponsor peut, à son entière discrétion et sans préjudice pour le Participant, avertir, disqualifier ou bannir tout Participant qui, notamment mais non limitativement :

- S'inscrit au Concours via plusieurs comptes différents ;
- S'allie à d'autres Participants en vue de créer une situation de concurrence déloyale ;
- Procède à une quelconque forme de tricherie ou d'acte de piratage ;
- Ne respecte pas l'intégralité du présent Règlement Officiel ;
- Fait preuve, de l'avis du Sponsor, d'un comportement de mauvaise foi ou perturbateur, ou cherchant à perturber ou à miner le déroulement légitime du Concours, ou adopte, pendant et/ou avant le Concours, un comportement qui, de l'avis du Sponsor, est illégal, nuisible, abusif, harcelant, menaçant, malveillant, diffamatoire, calomnieux, mensonger, pornographique, pédophile, obscène, vulgaire, raciste, xénophobe, susceptible d'inciter à la haine, sexuellement explicite, violent, contraire aux bonnes mœurs, qui est ou pourrait être préjudiciable à l'image du Sponsor et/ou de toute Entité du Concours et/ou de tout tiers associé à ce Concours, ou qui est d'une quelconque autre façon inacceptable.

Par ailleurs, le Participant convient de ne pas soumettre une Participation contenant (i) un langage, des photographies ou des vidéos dénigrants ou obscènes, (ii) de la nudité, (iii) des marques commerciales, des droits d'auteur et/ou des logos n'appartenant pas au Participant et/ou (iv) un langage, des photographies ou des vidéos injurieux vis-à-vis d'un tiers et/ou susceptibles de porter atteinte à la réputation d'un tiers. Le Participant reconnaît que le Sponsor soumet expressément son acceptation de la soumission du Participant à l'accord par le Participant de ce qui précède. S'il était établi que le Participant a violé ladite acceptation, le Sponsor se réserve le droit de disqualifier la soumission du Participant.

Toute participation jugée par le Sponsor, à son entière discrétion, comme ayant été effectuée au nom d'un tiers par tout autre individu ou entité sera déclarée invalide et disqualifiée du présent Concours. Dans le cas où un litige relatif à l'identité de l'individu ayant déposé une participation ne pourrait être résolu à la satisfaction du Sponsor, la participation concernée sera considérée inéligible.

Aucune participation incomplète, falsifiée, générée par un programme informatique ni aucune autre participation multiple automatisée ne sera acceptée.

## 7. ANNULATION :

Le Sponsor se réserve le droit d'annuler ou de modifier le Concours si un quelconque acte de fraude ou une quelconque défaillance technique venait à nuire à l'intégrité du Concours, ou pour tout autre motif légitime, tel que défini par le Sponsor, à son entière discrétion, et d'attribuer les Prix sur la base des participations éligibles reçues avant l'annulation.

8. DÉCLARATIONS, GARANTIES ET INDEMNISATION DU PARTICIPANT :

Le Participant déclare et garantit au Sponsor que sa participation au Concours, le cas échéant, (i) est une œuvre entièrement originale et/ou écrite, créée ou filmée exclusivement par lui, (ii) n'est pas copiée d'une quelconque autre source, et n'a pas été précédemment diffusée, distribuée ou transmise sous un quelconque support ou format, et (iii) n'entre pas en violation ou en conflit avec la marque commerciale, les droits d'auteur, les droits à la vie privée, les droits de publicité ou tout autre droit, d'un quelconque type ou d'une quelconque nature, de toute autre personne ou entité. LE PARTICIPANT ACCEPTE D'INDEMNISER, DE DÉFENDRE ET DE PROTÉGER LE SPONSOR, LES ENTITÉS DU CONCOURS, LES PLATEFORMES DE RÉSEAUX SOCIAUX ET TOUTS TIERS ASSOCIÉS OU AFFILIÉS AU DÉVELOPPEMENT ET AU DÉROULEMENT DU PRÉSENT CONCOURS CONTRE L'ENSEMBLE DES PLAINTES, DOMMAGES ET RESPONSABILITÉS À L'ENCONTRE DU SPONSOR, DES ENTITÉS DU CONCOURS ET DES TIERS DÉCOULANT DE LA PARTICIPATION DU PARTICIPANT AU PRÉSENT CONCOURS, NOTAMMENT MAIS NON LIMITATIVEMENT CONTRE (A) TOUTE VIOLATION DES DÉCLARATIONS SUSMENTIONNÉES, (B) TOUTE ACTION EN RÉPARATION DE PRÉJUDICES, DE PERTES OU DE DOMMAGES DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT DÉCOULANT DE LA PARTICIPATION AU PRÉSENT CONCOURS OU DE L'ACCEPTATION, DE L'UTILISATION OU DE LA PERTE DE TOUT PRIX, ET (C) TOUTE ACTION FONDÉE SUR LES DROITS À LA VIE PRIVÉE, LES DROITS DE PUBLICITÉ, L'ATTEINTE À L'IMAGE, LA DIFFAMATION, LA VIOLATION DES DROITS D'AUTEUR ET/OU DE LA MARQUE COMMERCIALE ASSOCIÉE À LA SOUMISSION OU À L'EXPLOITATION DU CONCEPT DU PARTICIPANT.

9. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ :

Le Sponsor, les Entités du Concours, les Plateformes de réseaux sociaux ainsi que tout tiers associé ou affilié au développement et au déroulement du présent Concours ne sont pas responsables des problèmes de téléchargement ou de chargement de toute information relative au Concours sur ou depuis le site Internet ou de tout autre dysfonctionnement technique du matériel électronique, des systèmes informatiques en ligne, des serveurs, des fournisseurs d'accès, etc. susceptibles d'empêcher un Participant de participer au Concours ou de recevoir des notifications du Sponsor ou de toute communication défectueuse ou mal dirigée, susceptible de limiter la possibilité pour un Participant de participer au Concours.

DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI APPLICABLE, LE PARTICIPANT DÉGAGE PAR LES PRÉSENTES LE SPONSOR, LES ENTITÉS DU CONCOURS, LES PLATEFORMES DE RÉSEAUX SOCIAUX ET TOUT AUTRE TIERS ASSOCIÉ OU AFFILIÉ AU DÉVELOPPEMENT ET AU DÉROULEMENT DU PRÉSENT CONCOURS DE TOUTE RÉCLAMATION, DE TOUTS DOMMAGES-INTÉRÊTS, DE TOUTE RESPONSABILITÉ ET DE TOUTE ACTION (LES « RÉCLAMATIONS ») POUVANT DÉCOULER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN TOUT OU PARTIE, DE LA PARTICIPATION DU PARTICIPANT AU CONCOURS, NOTAMMENT MAIS NON LIMITATIVEMENT LES RÉCLAMATIONS DÉCOULANT DE : (I) TOUTE DÉFAILLANCE TECHNIQUE, NOTAMMENT MAIS NON LIMITATIVEMENT LE DYSFONCTIONNEMENT DE TOUT ORDINATEUR, CÂBLE, RÉSEAU, MATÉRIEL INFORMATIQUE OU LOGICIEL ; (II) L'INDISPONIBILITÉ OU L'INACCESSIBILITÉ DE TOUTE TRANSMISSION OU DE TOUT SERVICE TÉLÉPHONIQUE OU INTERNET ; (III) TOUTE INTERVENTION HUMAINE NON AUTORISÉE AU COURS DU PROCESSUS DE PARTICIPATION OU DU CONCOURS ; (IV) TOUTE ERREUR ÉLECTRONIQUE OU HUMAINE POUVANT SURVENIR AU COURS DE LA GESTION DU CONCOURS OU DU TRAITEMENT DES PARTICIPATIONS ; (V) TOUTE BLESSURE OU TOUT DOMMAGE CAUSÉ(E) À DES PERSONNES OU À DES BIENS, NOTAMMENT MAIS NON LIMITATIVEMENT, AU MATÉRIEL INFORMATIQUE ET AUX LOGICIELS DU PARTICIPANT ; (VI) TOUTE ATTEINTE AU DROIT À LA VIE PRIVÉE, AU DROIT DE PUBLICITÉ, À L'IMAGE, TOUTE DIFFAMATION, TOUTE VIOLATION DES DROITS D'AUTEUR ET/OU TOUTE ATTEINTE AUX MARQUES DÉPOSÉES LIÉE(S) À LA SOUMISSION DU PARTICIPANT ET (VII) TOUTE ACCEPTATION, UTILISATION OU PERTE DE TOUT PRIX PAR LE PARTICIPANT. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS LA LIMITATION OU L'EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ POUR DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS ; PAR CONSÉQUENT, TOUT OU PARTIE DES LIMITATIONS OU EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES EST SUSCEPTIBLE DE NE PAS S'APPLIQUER AU PARTICIPANT.

10. CONTACT :

Pour toutes questions concernant ce Concours, vous pouvez nous contacter à l'adresse <https://support.ubi.com> ou par courrier à l'adresse du Sponsor susmentionnée.

11. LITIGES :

Loi applicable. Sauf lorsque la loi l'interdit, vous acceptez que toutes questions relatives au présent Règlement Officiel et au Concours soient régies conformément au droit français, sans tenir compte du choix de la loi ni des



règles de conflit de lois. Nonobstant ce qui précède, vous bénéficiez en outre de la protection qui vous est accordée dans le cadre des dispositions obligatoires prévues par le droit de votre pays de résidence.

Juridiction. Sauf lorsque la loi l'interdit, vous acceptez que tous litiges, réclamations et causes d'action découlant du présent Concours ou de tout Prix attribué soient résolus individuellement, sans recours à aucune forme d'action collective. En participant au Concours, vous acceptez de soumettre tout litige formel à la juridiction non exclusive des tribunaux de Paris, France, lorsque le Sponsor est une entité française, ou à la juridiction du pays où est situé le siège social du Sponsor.

Pour les résidents québécois uniquement. Tout litige à l'égard de la conduite ou de l'organisation d'un concours publicitaire doit être adressé à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il puisse être tranché. Tout litige concernant l'attribution d'un Prix peut être soumis à la Régie, uniquement dans le but d'aider les parties à parvenir à s'entendre.

## 12. DIVERS :

L'utilisation du nom, de la marque commerciale ou du lieu d'un quelconque fabricant du Prix en lien avec un quelconque des Prix n'est destinée qu'à décrire ledit Prix, et ne sous-entend pas une affiliation ou un sponsoring. L'invalidité ou l'inapplicabilité d'une quelconque disposition du présent règlement n'affectera pas la validité ou l'applicabilité de toute autre disposition, et le présent règlement restera autrement en vigueur. Aucun élément du présent Règlement Officiel ne saurait exclure ou restreindre les droits réglementaires du gagnant ou du participant en tant de consommateur.